

**COMPTE RENDU** de la réunion du Comité sur la circulation et le stationnement tenue le 18 novembre 2014 à 9h30 à laquelle les personnes suivantes étaient :

Présentes :

Julie Bouchard  
Lucie Cardyn  
Céline Forget  
Sophie Laberge (en remplacement de Hadi Hakim)  
Marie-Josée Nobert  
Edison Ramirez  
Stéphane Robitaille

---

La réunion débute à 9h35.

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

---

### **a) Adoption de l'ordre du jour**

- Les membres recommandent l'adoption de l'ordre du jour.

## **2. Tableau des suivis**

---

### **a) Demande d'implantation de dos d'âne allongés sur le boulevard Dollard entre les avenues Lajoie et Van Horne**

- Les coûts préliminaires pour la construction d'un plateau surélevé et l'élargissement de trottoirs sur le boulevard Dollard sont évalués à environ 30 000\$ ;
- Les membres du Comité mentionnent que, comme le boulevard Dollard deviendra artériel, des mesures d'atténuation pourront éventuellement être soumises à la Ville centre lors de prochains travaux de PRR.

### **b) Demande relative à la fermeture estivale de la ruelle située au sud de l'avenue Ducharme entre les avenues Stuart et Wiseman**

- Afin de préciser la recommandation émise lors de la réunion du Comité tenue le 29 septembre dernier, les membres du Comité mentionnent que, malgré le fait que la demande de fermeture estivale touchait deux sections de ruelle, le Service de police insiste sur le fait que la section comprise entre l'avenue Stuart et la ruelle perpendiculaire à l'avenue Ducharme doit rester ouverte afin d'éviter des délais lors des interventions.

## **3. Nouveaux dossiers**

---

### **a) Demande relative à la modification de l'article 8.8 du Règlement 1171 établissant un minimum de 4 heures pour la pose d'enseignes temporaires lors des déménagements**

- Les membres du Comité mentionnent que pour les activités de déménagements, les panneaux sont installés par les citoyens eux-mêmes et sont à titre informatifs seulement. Le règlement ne s'applique pas.

### **b) Demande relative au retrait de deux espaces de stationnement régis par parcomètres le long de la place McGarrigle sur l'avenue Laurier**

- Les membres du Comité recommandent que ce point soit revu lors d'une prochaine réunion du Comité dès que les membres du Comité consultatif de l'avenue Laurier auront émis leurs commentaires à ce sujet.

**c) Demande relative à l'implantation d'un dos d'âne allongé sur la partie de l'avenue Pratt comprise entre les avenues Van Horne et Ducharme**

- Les membres du Comité recommandent :
  - qu'un relevé de vitesse de la circulation soit effectué à cet endroit ;
  - que ce point soit revu à une prochaine réunion du Comité lorsque les résultats du comptage de la circulation seront connus.

**d) Demande de modification du temps de la traverse sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine à l'intersection de l'avenue Stuart**

- Les membres du Comité mentionnent que la demande a été transmise au Service des Infrastructures, Voiries et Transports de la Ville centre qui analysera la possibilité d'allonger le temps de la traverse et que le point sera revu à une prochaine réunion lorsque l'analyse sera obtenue.

**e) Demande de modification des règles de stationnement sur l'avenue Durocher entre les avenues Fairmount et Saint-Viateur**

- Les membres du Comité recommandent que ce point soit revu à une prochaine réunion du Comité lorsque la révision de la politique du Stationnement Réservé sur Rue aux Résidants sera terminée.

**f) Dossier vignettes pour les commerçants et les professeurs**

- Les membres du Comité recommandent que ce point soit traité avec le point h).

**g) Liste des avenues où la réfection de la chaussée est prévue pour l'année 2015**

- Les membres du Comité recommandent :
  - que le plan représentant les avenues touchées par des travaux prévus au PRR 2015 soit ajouté dans le dossier partage du Comité ;
  - que des discussions autour des propositions d'aménagements géométriques soient faites à la prochaine réunion du Comité.

**h) Dossier Politique SRRR**

- Les membres du Comité recommandent qu'un Comité de travail soit créé afin de déterminer les lignes directrices qui mèneront à l'élaboration d'une politique du Stationnement incluant le SRRR dans l'Arrondissement.

## 4. Points d'information

---

**a) Mise aux normes sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine**

- La Ville centre prévoit pour l'année 2015 réaliser un projet de mise aux normes des feux de circulation sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine qui consisterait à la mise à niveau des équipements, la réalisation d'analyses de sécurité aux intersections et la modification de certaines programmations, le cas échéant ;
- Les membres du Comité recommandent :
  - que des vérifications soient faites afin de connaître la raison pour laquelle la Ville centre ne préconise pas l'installation de feux cyclistes tout au long de la piste cyclable sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine qui, par ailleurs, sont installés à l'intersection de la rue Saint-Urbain et de l'avenue des Pins ;
  - que le rapport du professeur Luis Miranda soit ajouté dans le dossier partage du Comité.

La réunion prend fin à 12h10.

La prochaine réunion est prévue le 09 décembre 2014 à 9h30.